

CIE Les Maladroits

Association Loi 1901

18 rue du Port Guichard

44 000 NANTES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 JUIN 2024

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

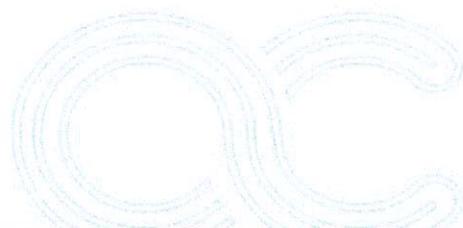
NANTES

19, rue Marcel Dassault
PA de Maison Neuve
44986 STE LUCE SUR LOIRE

PONTCHATEAU

11 bis, rue Benjamin Franklin
PA de l'Abbaye II
44160 PONTCHATEAU

www.actuares.fr



Aux Adhérents

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 25 février 2021, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LES MALADROITS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la direction sur la base des éléments disponibles à cette date.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association LES MALADROITS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01 janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

NANTES

19, rue Marcel Dassault
PA de Maison Neuve
44966 STE LUCE SUR LOIRE

PONTCHATEAU

11 bis, rue Benjamin Franklin
PA de l'Abbaye II
44160 PONTCHÂTEAU

www.actuares.fr

synerga



Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt des comptes, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

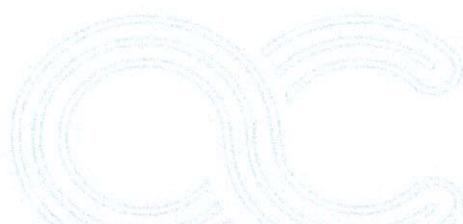
NANTES

19, rue Marcel Dassault
PA de Maison Neuve
44986 STE LUCE SUR LOIRE

PONTCHATEAU

11 bis, rue Benjamin Franklin
PA de l'Abbaye II
44160 PONTCHÂTEAU

www.actuares.fr



Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à PONTCHATEAU, le 27 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

ACTUARES

Représenté par Daniela TIUCA



NANTES

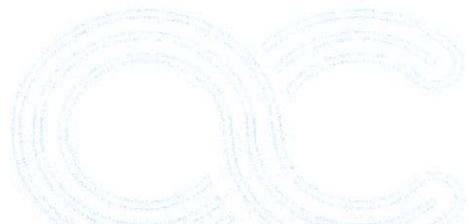
19, rue Marcel Dassault
PA de Maison Neuve
44986 STE LUCE SUR LOIRE

PONTCHATEAU

11 bis, rue Benjamin Franklin
PA de l'Abbaye II
44160 PONTCHATEAU

www.actuares.fr

 synerga



Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	10 165	2 040	8 125	1 095
	Autres immobilisations corporelles	10 240	9 690	550	2 308
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	857		857	857	
TOTAL (I)	21 262	11 731	9 531	4 260	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	48 781		48 781	4 978
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	10 973		10 973	19 960	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	163 315		163 315	146 652	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 886		5 886	2 798
	TOTAL (II)	228 955		228 955	174 388
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	250 217	11 731	238 486	178 648	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an			857	857	
(3) dont à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	125 999	118 125	
Excédent ou déficit de l'exercice	(1 066)	7 874	
Total des fonds propres (situation nette)	124 932	125 999	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	5 770		
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	5 770		
Total des fonds propres	130 702	125 999	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public			
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	213	177
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 601	7 936
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	23 749	19 120
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance	72 221	25 417	
Total des dettes	107 784	52 649	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	238 486	178 648	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(1 066,25)	7 873,64	
(1) Dont à moins d'un an	107 784	52 649	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	213	177	

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	62	14
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	238 235	295 778
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	126 000	93 500
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		1 300
Utilisations des fonds dédiés		15 830	
Autres produits	8	18	
	Total des produits d'exploitation	364 305	406 441
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	101 214	112 068
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	4 832	5 366
	Salaires et traitements	177 502	186 079
	Charges sociales	77 774	84 207
	Dotations aux amortissements et dépréciations	3 530	2 532
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	4 122	3 654	
	Total des charges d'exploitation	368 974	393 906
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 669)	12 535

Compte de Résultat

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(4 669)	12 535
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	1	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1	
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		1	
RESULTAT COURANT avant impôts		(4 669)	12 535
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	2 747	1 476
	Sur opérations en capital	1 084	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		3 831
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	229	4 743
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		229	4 743
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 602	(3 267)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			1 394
TOTAL DES PRODUITS		368 137	407 917
TOTAL DES CHARGES		369 203	400 043
EXCEDENT ou DEFICIT		(1 066)	7 874
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

ANNEXE

Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **238 486** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **368 137** euros et un total **charges** de **369 203** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-1 066** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

Objet social :

L'association Les Maladroits a comme objectifs les pratiques culturelles dans leur ensemble et la création et diffusion de spectacles pluridisciplinaires.

Nature et périmètre des activités :

La compagnie les Maladroits est une compagnie de théâtre et de théâtre d'objet nantaise. Sa signature artistique est celle d'un théâtre d'objet bricolé, créatif et fait de récupération. Un théâtre d'objet basé sur un langage métaphorique ou le champ chorégraphique tient une place importante.

Chaque geste est chorégraphié, chaque manipulation est millimétrée, rien n'est laissé au hasard. La palette du jeu théâtral de la compagnie emprunte au style naturaliste, parfois burlesque, alliant le réalisme au fantasque, avec humour et gaieté.

La création et diffusion de ses spectacles rayonnent au niveau national et international.

La compagnie les Maladroits propose aussi des interventions auprès d'un public jeune et adulte autour des disciplines artistiques qu'elle défend dans ses créations : théâtre, formes animées et installations plastiques. Ces interventions prennent des formes multiples : mises en scène dans le cadre d'atelier, actions de sensibilisation, rencontres et bords plateau autour des créations ,stage à destination de public professionnel ou amateur. "

Moyens mis en œuvre :

les subventions, les recettes spectacles (création et diffusion) et ateliers

Règles et Méthodes Comptables

REFERENTIEL COMPTABLE ET PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au Plan Comptable Général et aux Règlements de l'Autorité des Normes Comptables N° 2014-03 & 2018-06.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices
- prééminence de la réalité sur l'apparence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Les postes du bilan au **31/12/2023** tiennent compte des éléments communiqués par l' **Association Cie Les Maladroits**.

REGLES ET METHODES COMPTABLES :

Les principales méthodes utilisées sont :

IMMOBILISATIONS

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Nature de l'immobilisation	Durée de Vie	Taux d'amort
Matériel de bureau/informatique	3 ans	33 %
Matériel video	3 à 5 ans	33 % à 20%

Règles et Méthodes Comptables

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

La liquidité des créances de l'actif circulant est de moins d'un an.

L'ensemble des dettes est à moins d'un an.

FONDS DEDES

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite au cours de l'exercice en produits n'a pas été utilisée en totalité, en cas de projets pluriannuels, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur subventions attribuées » (compte 689400) et au passif du bilan sous la rubrique « fonds dédiés » (compte 194000).

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » seront reprises en produits au cours des exercices suivants au rythme de la réalisation des engagements.

Sur 2023, aucune dotation aux fonds dédiés n'a été constituée.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

En vertu de l'article 20 de la loi 2006-586 du 23 mai 2006 :

« Les associations dont le budget annuel est supérieur à 150 000 € et recevant une ou plusieurs subventions de l'Etat ou d'une collectivité territoriale dont le montant est supérieur à 50 000 € doivent publier chaque année dans le compte financier les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ».

Les dirigeants de l' **Association Cie Les Maladroits** ne sont pas rémunérés et ne bénéficient pas d'avantages en nature.

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Les contributions volontaires sont valorisées et portées en compte de résultat. Elles sont détaillées dans les « Notes sur le compte de résultat » présentée en fin d'annexe.

Sur 2023 la Cie n'a bénéficié d'aucune mise à disposition valorisée

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Diminutions Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	1 364		8 801			10 165
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	10 240					10 240
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 604		8 801			20 405
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	857					857
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	857					857
TOTAL	12 461		8 801			21 262

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres				
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	269	1 771		2 040
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	7 932	1 759		9 690
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 201	3 530		11 731	
TOTAL		8 201	3 530		11 731

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	857	857	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	48 781	48 781	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfiques			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 119	1 119	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	9 854	9 854	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers				
Charges constatées d'avance	5 886	5 886		
TOTAL DES CREANCES		66 497	66 497	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

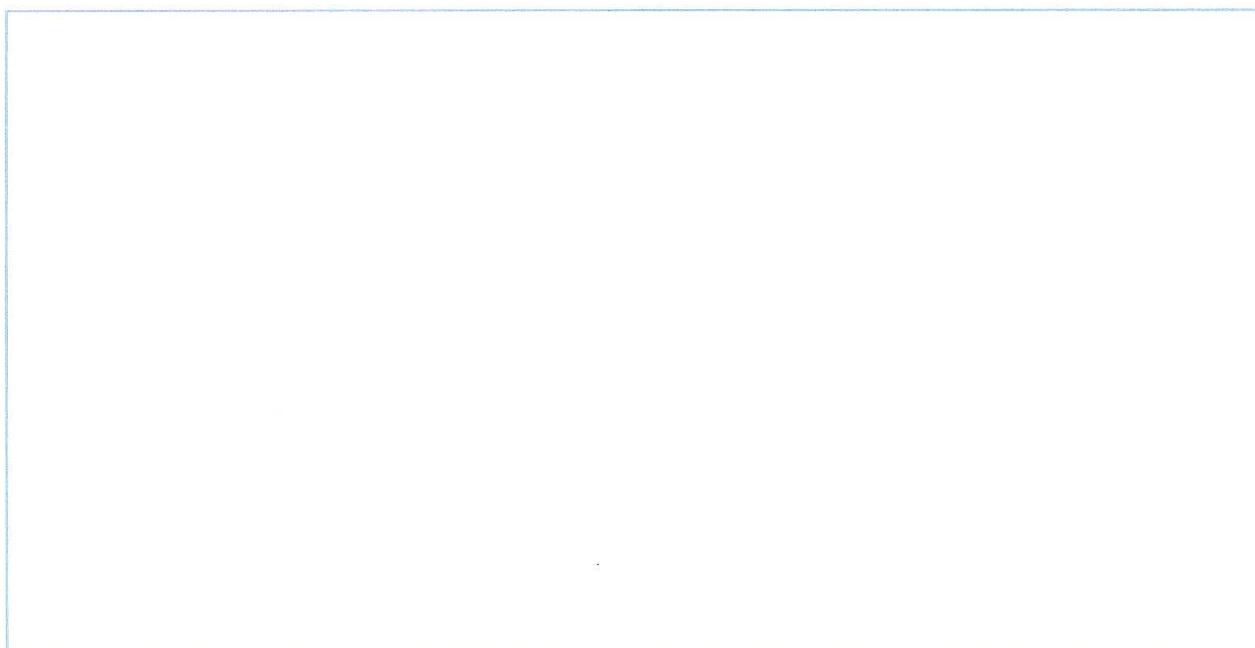
		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	213	213		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	11 601	11 601		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	1 289	1 289		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 069	14 069		
	Impôts sur les bénéfiques				
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 294	7 294		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 097	1 097		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	72 221	72 221			
TOTAL DES DETTES		107 784	107 784		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			5 886
Trainline		5 886	
Orféo			
Charges locatives loyer Reillon			
Grenke			
Divers			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			5 886

Produits constatés d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
<i>Produits constatés d'avance - EXPLOITATION</i>	72 221	25 417	46 804	184,1
<i>Produits constatés d'avance - FINANCIERS</i>				
<i>Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS</i>				
TOTAL	72 221	25 417	46 804	184,1

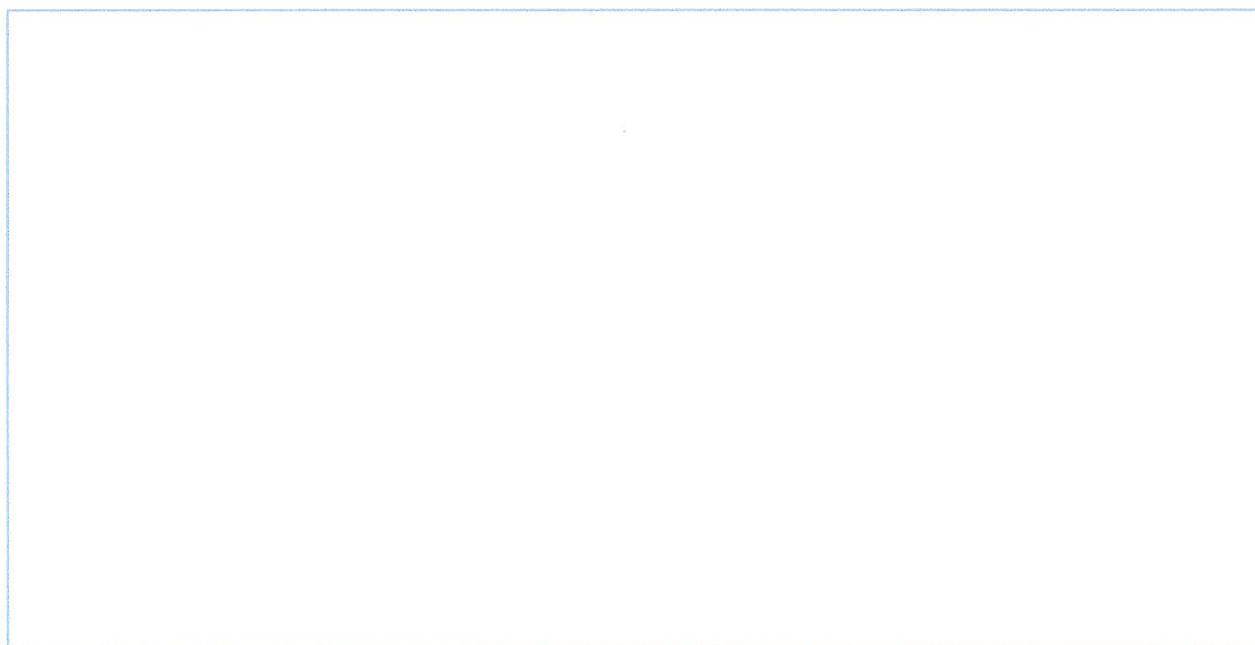


Produits constatés d'avance (détail) au 31/12/2023

Détail des produits constatés d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
PCA - FAC20237 - Les Quinconces ôô LÆEsp			10 000		
PCA - Atelier prod LAFAM			1 926		
PCA - FAC20227 - LE SABLIER			4 000		
PCA - FAC20229 - THÔëÓÉTRE DE LA MARIONN			6 000		
PCA - FAC20215 - LE GRAND T - THEÓÉTRE D			9 295		
PCA - FAC20222 - LA ROSE DES VENTS - SCÓ			10 000		
PCA - FAC20221 - Le thÚÔtre, scÞne conve			10 000		
PCA - FAC20228 - THÔëÓÉTRE DE LA MARIONN			15 000		
PCA - FAC20230 - MAIRIE D'ANCENIS-SAINT-			6 000		
Totalisation			72 221		

Charges constatées d'avance (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
<i>Charges constatées d'avance - EXPLOITATION</i>	5 886	2 798	3 088	110,3
<i>Charges constatées d'avance - FINANCIERES</i>				
<i>Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES</i>				
TOTAL	5 886	2 798	3 088	110,3



Charges constatées d'avance (détail) au 31/12/2023

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
CCA - AIRBNB tint 2024			289		
CCA - AIRBNB avoud 2024			96		
CCA - PARKING FORFAIT CAMION AVOUD			55		
CCA - OVH 08/12/2023-07/12/2024 FADM			33		
CCA - MAIF 2024 MAIF FADM			1 464		
CCA - REILLON LOYER PAUL GUICHARD 01/202			108		
CCA - GRENKE 01/01/2024-31/03/2024 FADM			106		
CCA - ORFEO LOGICIEL 01/12/2023-30/11/20			1 589		
CCA - REILLON LOYER PAUL GUICHARD 01/202			80		
CCA - REILLON LOYER PAUL GUICHARD 01/202			934		
CCA SNCF 2024			1 132		
Totalisation			5 886		

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	118 125	7 874			125 999
Excédent ou déficit de l'exercice	7 874	(7 874)		1 066	(1 066)
Situation nette	125 999			1 066	124 932
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement			6 854	1 084	5 770
Provisions réglementées					
TOTAL	125 999		6 854	2 150	130 702